

2 Politique

# Déclaration de politique générale du Premier ministre

## Des annonces, des questions et des inquiétudes



Photo : F. M. MOMBO

Certaines annonces du Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, n'ont pas manqué de susciter des interrogations quant à la date de leur concrétisation...



Photo : R.H.A./L'Union

... c'est entre autres, le cas chez ces enseignants de la promotion 2015-2016 qui observent un mouvement de grève depuis plusieurs semaines.

ONDOUBA'NTSIBAH  
Libreville/Gabon

Devant l'Assemblée nationale, mardi, le chef du gouvernement a décliné les grands axes de l'action que son équipe et lui entendent mener. Dans ce cadre, Julien Nkoghe Bekale a égrégé une série de mesures qu'il envisage de prendre. Dans l'objectif, a-t-il dit, de l'optimisation des recettes publiques et de la contraction des dépenses. L'exposé du locataire du 2-Décembre a laissé certains sur leur faim. Notamment quant à la manière dont ces réformes seront menées. Surtout que celles annoncées par le gouvernement précédent, n'ont pas manqué de susciter des remous.

DESORMAIS, les Gabonais connaissent les grands axes de la politique que le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale et son gouvernement entendent mener dans le cadre de leur action à venir. Ceux-ci ont été déclinés devant la Chambre des députés,

mardi, à la faveur d'une séance plénière conformément à l'article 28a de la Constitution. La confiance de ladite institution lui ayant été accordée, l'équipe gouvernementale a donc les mains libres pour se mettre à la tâche. Même si, et certains députés l'ont noté, il y a plusieurs pans du champ de compétences du pouvoir exécutif qui ont été oubliés. C'est, entre autres, le cas de la diplomatie. Le moins que l'on puisse dire ici, c'est que nombreux sont des partenaires du Gabon qui n'ont pas manqué de se poser des questions sur cet aspect. Surtout au moment où de plus en plus des voix s'élèvent pour se demander si la diplomatie gabonaise a aujourd'hui les moyens de ses ambitions. D'aucuns, y compris au sein du pouvoir, appelant même à réviser carrément la politique étrangère du Gabon. Malgré tout, le chef du gouvernement n'a pas jugé nécessaire d'intégrer ce volet dans son programme de

politique générale. S'agit-il d'un oubli ? La question reste posée. D'ailleurs, le président de l'Assemblée nationale n'a pas manqué de faire la remarque. Faustin Boukoubi estimant sans doute que la tribune de la première Chambre du Parlement était le lieu le mieux indiqué pour fixer ou édifier nos partenaires... Dans tous les cas, en ce qui concerne la politique intérieure, notamment sur le plan socio-économique, le gouvernement entend poursuivre les réformes prévues dans le cadre du Plan de relance économique (PRE). Lesquelles visent essentiellement l'optimisation des recettes de l'Etat et la maîtrise de la dépense publique. De ce point de vue, plusieurs pistes ont été indiquées, certaines pouvant même être traduites dans les faits immédiatement. Parmi ces pistes, on peut noter les conditions d'attribution des bourses d'études, les fondements des vacances aux enseignants, la politique fiscale avec, éventuel-

lement, le retour de l'impôt vicinal qui concerne davantage le monde rural, etc. Dans le cadre des mesures d'application immédiate on retient, entre autres, la suppression de certains établissements publics. C'est le cas du Bureau de coordination du Plan stratégique Gabon émergent (BCPSGE), le Fonds national d'aide sociale (FNAS), le Comité de privatisation, le Conseil gabonais des chargeurs, etc. Ces suppressions s'ajoutent à celles qui avaient déjà été annoncées lors du Conseil des ministres du 16 novembre 2018. A savoir, celles de l'Agence nationale de promotion artistique et culturelle (ANPAC), de la Société nationale du logement social (SNLS), de l'Agence nationale de sûreté et sécurité nucléaire, de l'Autorité de régulation des produits agricoles du Gabon (ARPAG), du Fonds forestier, de l'Agence nationale des pêches et de l'aquaculture, etc.

**GRINCEMENTS DE DENTS** • Ce serait une lapalissade de dire que ces mesures suscitent des inquiétudes. Du moins du point de vue de l'emploi. Et pour tenter de les apaiser et de rassurer les personnes concernées, Julien Nkoghe Bekale a dit que "tous les agents permanents de l'Etat concernés par ces suppressions sont remis à la disposition de leurs administrations d'origine. Et que la gestion de tous les agents régis par le Code du travail se fera conformément aux lois et règlements en vigueur...". C'est justement à ce niveau qu'il faut craindre des grincements des dents. L'expérience ayant montré que la liquidation de ce genre de dossier se termine toujours au tribunal a parfois toujours été nécessaire. Les agents régis par le Code du travail se sentant floués et abusés. Sur un tout autre plan, d'aucuns ont déploré le manque de chronogramme sur la concrétisation de

certaines mesures. Les députés l'ont d'ailleurs relevé, pour le déplorer. C'est à ce niveau qu'intervient, par exemple, les interrogations quant à la mise en application effective de la décision d'intégrer les enseignants arbitrairement frappés par la mesure relative à la suspension des intégrations dans la Fonction publique. Là aussi, les concernés, voire tout le monde éducatif, ont besoin davantage d'informations et d'assurances... Dans tous les cas, Julien Nkoghe Bekale qui, au lendemain de sa nomination à la primature, s'était aussi engagé à rendre crédible la parole politique, sait qu'il est également attendu sur ce terrain. Au Premier ministre de faire sien cette pensée de Confucius : "Les anciens ne parlaient pas à la légère, de peur de la honte qui résulterait de l'inadéquation entre leurs paroles et leurs actes". Les populations et leurs représentants à l'Assemblée y veilleront.

## Nécessité d'une approche pédagogique et participative

Stéphane MASSASSA  
Libreville/Gabon

Cette philosophie concerne surtout les mesures relatives aux vacances des enseignants, ainsi que celles liées aux bourses d'étude. Autant de réformes en vue qui nécessiteraient que le gouvernement fasse montre de méthodologie pour faire passer ce que nombreux considèrent aujourd'hui comme "une pilule" qui peut s'avérer difficile à avaler.



Photo : EBANG MVE/EBANG MVE

Il va falloir éviter un soulèvement chez les enseignants...



Photo : Joseph MANIANGA

... tout comme chez les élèves et étudiants.

LE programme de politique générale présenté par le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, mardi dernier, devant les membres de l'Assemblée nationale, on l'aura compris, vise un double objectif. A savoir, l'optimisation des recettes publiques et la contraction des dépenses. Dans cette optique, le locataire de l'immeuble du 2-Décembre a été conduit à prendre certaines mesures, parfois des plus "risquées".

Notamment celle relative aux primes de vacation octroyées aux enseignants, dont il envisage la suppression, ainsi que la mesure visant d'une part à supprimer la bourse aux élèves des lycées et collèges, et d'autre part, à revoir les critères d'attribution des bourses aux étudiants. Autant de mesures gouvernementales qui, pour certains observateurs, sont de nature à susciter d'autres problèmes

sur le front social, si jamais, les choses venaient à se décider de façon unilatérale. D'autant plus que ces acquis sociaux sont, en terme de ressources financières, d'une importance capitale, aussi bien dans le quotidien de l'étudiant que de celui de l'enseignant. D'où, selon les observateurs, la nécessité pour le gouvernement, de mettre au préalable en place, une méthodologie et une bonne dose de pédagogie

visant à faire comprendre aux différents concernés le bien-fondé desdites décisions. En ayant bien à l'esprit que la bourse est un moyen de survi pour les étudiants. Quant aux vacances, il s'agit de la rançon d'un travail supplémentaire, extrêmement contraignant et difficile qu'on demande aux enseignants d'accomplir et qui ne se résume pas «aux simples copies à corriger.» Aussi, dans le même souci

d'un climat social apaisé, la voie du dialogue et de la concertation devra-t-elle être la plus privilégiée, par Julien Nkoghe Bekale et les membres de son équipe. Ce qui devrait, à en croire d'aucuns, permettre d'éviter des soulèvements sociaux, comme souvent observés par le passé. Car, le moins que l'on puisse dire, est que la bataille s'annonce plutôt rude, sur ce terrain. Notamment au regard

des commentaires qui ont commencé à fuser depuis l'annonce de ces mesures lors de la déclaration de politique générale du chef du gouvernement. Il n'y a qu'à visiter la toile. Au gouvernement de faire montre de tact, au risque d'aboutir aux résultats autres que ceux escomptés. Comme par exemple, perturber une année scolaire qui a pourtant bien commencé.